

REPLONG'info

JUILLET 2025 N° 31



MAIRIE DE REPLONGES

Tél. : 03 85 31 18 18

E-mail : secretariat@replonges.fr

Site "www.replonges.fr"

ÉDITO



Mesdames, Messieurs,

Replong'info permet de rendre compte à mi-année de l'activité du conseil municipal, de rappeler les services disponibles sur notre commune et de relayer les communications de nos partenaires.

Les conseils municipaux successifs ont doté notre commune de nombreux équipements : école, cantine, garderie-centre de loisirs, salle polyvalente, bibliothèque, salle de sport, terrains de sport, espace de jeux...

Le conseil municipal assure leur entretien, leur rénovation et leur modernisation pour faire face aux différents besoins.

Ces équipements sont mis à disposition des associations qui organisent des activités et des services accessibles à tous.

Les services et activités sont définies par les dirigeants de nos associations qui veillent à la qualité à moindre coût.

Ce fonctionnement, s'appuyant sur de multiples bénévoles, est précieux.

Le conseil municipal dans ses choix et ses interventions cherche constamment à défendre ce modèle garant de la liberté d'entreprendre fondement de notre démocratie.

Merci à tous ceux qui de par leur engagement font vivre ce système et concourent ainsi à la richesse de notre vie locale.

Bonnes vacances.

Bertrand VERNOUX
Maire de REPLONGES

INFOS



INTRAMUROS

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer.

Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités de votre commune ! Disponible dans l'AppStore et GooglePlay. C'est gratuit, sans publicité et sans inscription.



A vos agendas !

Bus du Droit

Notre commune accueillera le bus du Droit

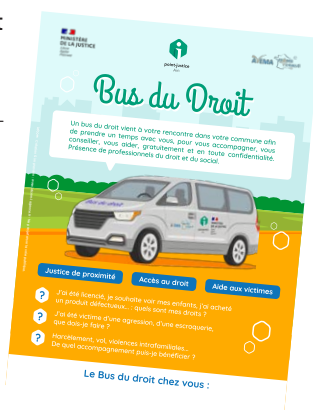
Mardi 7 octobre 2025

Ce bus se déplace dans les communes rurales du département de l'Ain

Vous pourrez si vous le souhaitez rencontrer des professionnels du CDAD (Conseil départemental de l'accès au droit) de l'Ain et de l'AVEMA France Victimes 01, Ils vous informeront sur les dispositifs d'accès au droit et d'aide aux victimes ou répondront à vos besoins individuels.

Le Bus sera stationné au Pôle Culturel de la Paix

Pour plus d'information sur les horaires de présence, contactez notre secrétariat de mairie au 03 85 31 18 18.



Randonnée solidaire

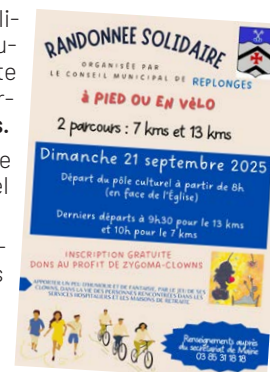
Dimanche 21 septembre 2025

2^{ème} édition de la randonnée solidaire organisée par le Conseil municipal, à pied ou à vélo, avec cette année **deux propositions** de circuits, **un de 7 kms et un de 13 kms.**

Les départs s'échelonnent de 8h00 à 9h30 depuis le Pôle Culturel de la Paix.

Inscription gratuite avec possibilité de dons, entièrement reversés au profit de **Zygom - clowns.**

Cette association Maconnaise intervient en milieu de soin et apporte un peu de joie en milieu hospitalier, en service pédiatrique ou en résidence seniors.



INFOS

Permanences service social par l'assurance maladie

Présent en Mairie de Replonges les 1^{er}, 4^{ème} et 5^{ème} lundis du mois, de 9h à 12h et de 14h à 16h, sur RVD uniquement.

Ce service accompagne les assurés en matière de maladie et les aides en cas d'arrêt de travail et de difficultés dans le quotidien

Prendre RDV, composez le 3646 et dites « service social »

Recensement

Le recensement de la population est prévu sur Replonges du 15 janvier au 14 février 2026.

Nos agents recenseurs vous contacteront directement chez vous

Nous vous rappelons que le recensement est un devoir civique obligatoire, confidentiel, gratuit et déclaratif.

Merci de leur réserver le meilleur accueil et de participer activement à cette démarche essentielle pour l'avenir de notre commune !

Horaires nuisances sonores



RAPPEL : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : lundi au vendredi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 19h30 • Samedi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00 • Dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00

TRAVAUX

> Bâtiments

Projet d'études : Mise en place de panneaux photovoltaïques sur la Salle LIMORIN

La commune a déjà initié une démarche de transition énergétique avec la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des services techniques. Afin de renforcer cette dynamique et de réduire davantage la consommation issue du réseau, il est envisagé de compléter l'installation existante sur la salle Limorin en raison de sa surface de toiture et de son exposition.



Ce projet vise à élargir la production d'électricité en autoconsommation, et permettre de partager l'électricité produite entre plusieurs bâtiments communaux.

Lancement des travaux d'extension du Pôle Culturel

Les travaux d'extension du Pôle Culturel vont pouvoir débuter autour de la mi-juillet. Ils se dérouleront en plusieurs phases dans le respect des normes de sécurité.

La première étape essentielle au bon déroulement du chantier, consiste en des opérations de terrassement. Celles-ci visent à préparer le terrain en vue des fondations de la future extension.

Sous réserve de bonnes conditions, la livraison de cet agrandissement dédié aux activités musicales est prévue pour le premier trimestre 2026.

Modernisation de l'éclairage du gymnase : Place au LED

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration énergétique et de développement durable la commune a entrepris le remplacement des anciens tubes fluorescents de la salle de sport par des appareils LED. La démarche du passage à l'éclairage LED est une solution à la fois économique, écologique et désormais indispensable face aux évolutions réglementaires.

Travaux à l'école

L'été 2025 ne déroge pas à la règle. Pendant les vacances, les bâtiments de l'école publique seront entièrement équipés d'un dispositif PPMS « attentat intrusion » (plan particulier de mise en sécurité) afin d'améliorer la sécurité de l'établissement scolaire.

Le remplacement d'une chaudière défectueuse est également programmé.

Démolition d'une maison au « Creux »

Mardi 19 juin, une maison située au cœur du secteur du Creux a été démolie après plusieurs années d'innoculation. La municipalité prévoit de transformer le lieu par une extension du parking et un espace vert.



> Voirie

Les travaux rue du Chemin Vieux

Ces travaux qui ont démarré en février 2025, visent à :

- Permettre de procéder à une réhabilitation et une mise en séparatif des réseaux eaux usées/eaux claires pour réduire les volumes d'eaux pluviales acheminées vers la station d'épuration. Les travaux de réhabilitation se poursuivent rue des Marchands et de la Croix Verte.



- Enfouir les réseaux secs (électricité et télécommunication période d'avril à septembre 2025)
- Aménager la rue du Chemin Vieux afin de réduire la vitesse des automobilistes et sécuriser le déplacement des piétons et cyclistes

La consultation des entreprises est en cours avec un début des travaux prévu à l'automne.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions pour votre patience sur ce secteur !



Pont des bises

Des travaux de réparation à la charge du concessionnaire autoroutier, sur le pont des bises étaient en cours depuis mi-mai, la circulation dans les deux sens était interdite.

Le pont est à nouveau accessible depuis le 17 juillet 2025.

ECOLLES

Participation des écoliers à la cérémonie du 8 mai

Le 8 mai, les Replongeards se sont réunis devant le monument aux morts pour commémorer la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Le maire, Bertrand VERNOUX a ouvert la cérémonie par un discours officiel. Des élèves des 2 écoles ont ensuite lu l'Appel du 18 juin du Général De Gaulle puis l'ordre

du jour n° 9 du Général de Lattre de Tassigny puis la soixantaine d'élèves a interprété La Marseillaise accompagnés par les musiciens de l'Alerte et de l'Union Musicale.

La cérémonie s'est conclue par un moment de convivialité partagé par tous.



M. le Maire B. VERNOUX, M. Michel VOISIN, Maire Honoraire, Sharline, Joy, Mathilde, Arthur, Loïs, Alexis

> Information

La commune accueille ses nouveaux arrivants

Le samedi 29 mars, les nouveaux arrivants de la commune étaient invités à rencontrer la municipalité, au pôle Culturel. M. le Maire Bertrand VERNOUX a présenté Replonges à la trentaine de personnes présentes, à travers ses différents services, les projets en cours, commerces et structures de la

commune. L'installation dans une nouvelle commune est une étape de vie importante, ces temps d'échange facilitent l'intégration des concitoyens dans leur nouveau cadre de vie. Un verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie et un cadeau de bienvenue leur a été remis.



La croix du combattant remise à Lucien GIRAUD

À l'issue de la cérémonie de commémoration du 8 mai, Michel Voisin, député maire honoraire, a remis la croix du combattant à Lucien Giraud. Né le 11 septembre 1934, Lucien Giraud a été appelé sous les drapeaux le 23 août 1955. Affecté en Tunisie, à Tunis, Gafsa puis Menzel Bourguiba, au sein du 62e régiment d'artillerie jusqu'au 31 mars 1956, il rejoint ensuite la première batterie du même régiment où il servira jusqu'au 21 octobre 1957. Il a été démobilisé le 2 décembre 1957 avec le grade de maréchal des logis chef.

M. GIRAUD est titulaire de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN, du titre de reconnaissance de la nation, ainsi que de la carte de combattant.



M. GIRAUD entouré de M. le Maire Bertrand VERNOUX et M. Michel VOISIN, Maire Honoraire

VIE ASSOCIATIVE

Geste au 1er secours

Le Conseil Municipal a proposé à l'ensemble des associations de participer à une information aux gestes de 1er secours.

Six associations ont répondu favorablement, soit 15 personnes qui se sont retrouvées au Pôle culturel le jeudi 24 avril 2025.



Quatre pompiers de notre compagnie, équipés de défibrillateurs et de mannequins, sous la houlette de Yannick GOUJON, ont animé cette soirée sur le thème « Comment réagir face à un arrêt cardiaque ».

Le délai de réaction est primordial :

- 1) Appeler le 15, 112 dans toute l'Europe, (même sans réseau ou sans carte SIM) ou 18
- 2) Massage cardiaque
- 3) Utiliser le défibrillateur et suivre ses consignes

A savoir : Sur la commune, des défibrillateurs sont installés à l'école publique et privée, à la salle Limorin, au gymnase, au stade de foot

Pour valider le PSC1 (premiers secours citoyen), il faut suivre une formation d'environ 7 heures auprès de la Croix Rouge ou pompiers habilités.

INFOS

Déchetterie Intercommunale à FEILLENS

Pour toutes demandes de badge pour accéder à la déchetterie, s'adresser à la mairie.

Plateforme de compostage AWT :

Du lundi au samedi de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15.



Enquête mobilité

La Communauté de Communes Bresse et Saône lance une grande enquête déplacements du 9 juillet au 1er septembre.

Objectif : Mieux comprendre vos habitudes de déplacement (résidents et travailleurs du territoire) pour trouver des solutions de transport adaptées à vos besoins réels.

Votre avis compte ! Prenez 10 minutes pour répondre au questionnaire.



Scannez-moi !

ENVIRONNEMENT

Samedi 3 mai, matinée nettoignons la nature

Une quarantaine de bénévoles de tous âges se sont réunis pour participer à une opération citoyenne de nettoyage de la commune. Munis de gilets fluorescents, de gants et de sacs poubelles, les participants ont sillonné les rues, les chemins, les espaces verts dans une ambiance conviviale et motivée. Cette matinée témoigne d'un bel engagement collectif en faveur de l'environnement et du cadre de vie local. Un grand merci à tous les volontaires pour leur implication et leur bonne humeur.

Mardi 18 février

L'équipe municipale s'est rendue à l'hôtel de région à Lyon pour recevoir la distinction « Villes et Villages fleuris ».



Une reconnaissance nationale pour l'engagement de la commune en faveur de l'environnement et de la qualité de vie.



Un grand merci à nos bénévoles du fleurissement

Comme chaque année, les bénévoles ont été conviés à récupérer les plants destinés à embellir nos massifs. Sous un beau soleil, chacun est reparti les bras chargés de fleurs colorées et de verdure, prêt à être plantés pour embellir nos rues. . A noter, 5 nouveaux membres ont rejoint l'équipe.



BIBLIOTHÈQUE de REPLONGES

Bonjour à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, adhérent(e)s ou futurs adhérent(s) à la fabuleuse bibliothèque de Replonges. Un flot d'informations à vous dispenser, toutes importantes, avec une novation importante qui renforce le service que nous offrons à nos membres.

- ▶ La bibliothèque est ouverte tous les Mercredis et Samedis de 9h30 à 12h. Si vous souhaitez renforcer cette belle équipe de 14 bénévoles n'hésitez pas. Comme dans Astérix nous vous disons, Madame, Monsieur, engagez-vous ! Il faudra quand même observer la pause estivale et la bibliothèque sera fermée du 3 au 26 Août. Reprise Mercredi 27 Août à 9h30.
- ▶ De part notre rattachement à la Bibliothèque Numérique de l'Ain, avec votre carte d'adhérent(e) à notre Bibliothèque, vous pourrez vous connecter au site lecture.ain.fr. Ce site gratuit vous donne accès à 3 applications selon vos goûts : vidéos, musiques et presse. Demandez votre inscription à l'une des bibliothécaires pour recevoir votre identifiant et toutes les informations nécessaires, nous vous attendons nombreux(ses) !
- ▶ Pour la 4^{ème} année nous allons remettre un livre aux enfants de Replonges de moins de 4 ans (dotation offerte par le Départe-

ment de l'Ain). Cette remise se fera en Septembre lors d'une animation consacrée à ces futurs « grands lecteurs » centrée sur la découverte des livres en présence d'au moins un parent. Nous n'avons pas encore arrêté la date, indiquez-nous lors de votre prochain passage si vous préférez un mercredi ou un samedi.

Une 2^{ème} information à entrer dans vos agendas qu'ils soient papier ou numérique : le spectacle de la Bibliothèque se déroulera le Mercredi 22 Octobre à 17h, Salle Limorin, avec un magicien illusionniste Cédric Bertox.

Bon été à tous !

L'équipe de bénévoles

